

ETIGE LOGEMENT

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU 30 mars 2010

Présents: M. Luttenauer, Président de l'Association Syndicale – Mme Bohrer - Mme Gonneau - M. Walliser - M. Luttenauer – Mme Raehm - M. Sengelin - M. Tag – M. Misslin – M. Scherrer

Rédaction: Dominique Herth | Le 30 mars 2010

Ce Conseil Syndical de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont se tient à la suite de l'Assemblée Générale de l'Union des Syndicats du Parc d'Entremont

1. Désignation du Bureau :

Monsieur LUTTENAUER est élu en tant que Président de séance.
Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.
Aucun membre présent n'émet d'objection quant à la composition du bureau.

2. Commentaire sur le compte rendu des travaux réalisés et à venir, joint à la convocation (R. LUTTENAUER°)

Aucune remarque n'est faite concernant le compte rendu établi par Monsieur LUTTENAUER.
M. LUTTENAUER précise toutefois qu'il a été procédé à l'abattage de 25 arbres au lieu de 12 de prévus et ce sur 3 parcelles : la première proximité des maisons individuelles, la deuxième près de l'aire de jeux, et la dernière le long de la rue Schweitzer près du 21. Ces abattages ont été réalisés en se basant sur le rapport de l'ONF et des conseils de la Sté EPHR et ce pour des raisons de sécurité.

Il est rappelé que la décision finale concernant l'abattage d'arbres est du ressort l'Association Syndicale

Les membres présents précisent ou signalent :

- que les bus endommagent les espaces verts bordant la rue des Ormes face au n° 4
- qu'il serait souhaitable que les conducteurs des bus pour le transport scolaire s'arrêtant face à la Chapelle St Benoît, ne laisse pas tourner, notamment tôt le matin, le moteur de leur véhicule lors d'arrêts prolongés.
- Mme Baechtél demande la mise en place d'un panneau interdit de tourner à gauche au débouché de l'impasse de Cèdres,
- Demande identique de M. Louis à la sortie du parking rue des Sorbiers,
- Aménagement de la plate-bande à l'arrière de l'immeuble sis 38 rue Schweitzer.

3. Approbation des comptes de l'exercice arrêté au 31.12.2009

Après commentaire des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 adressés à l'ensemble des Conseiller Syndicaux de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont se traduisant par un total de charges de 192704,44 €, le Conseil Syndical approuve ceux-ci à l'unanimité des présents.

4. Quitus au Syndic :

Le Conseil Syndical donne quitus au Syndic à l'unanimité.

ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 30 mars 2010

5. Approbation des travaux à réaliser en 2010 suivant la liste jointe à la présente

M. LUTTENAUER détaille et commente le devis de la Sté BRUETSCHY et la liste des travaux prévus en 2010, joints à la convocation, dont le montant total s'élève à 36300,00€.

Ceux-ci ne faisant l'objet d'aucun commentaire, les travaux sont soumis au vote et approuvés à l'unanimité des présents.

6. Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2010 :

Après commentaire, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité des présents le budget de l'exercice 2010 s'élevant à 196400,00€

7. Préparation de l'Assemblée Générale Triennale prévue courant du 2^o semestre 2010

L'Assemblée Générale Triennale est prévue au courant de l'automne 2010. A cet effet, il est rappelé aux Syndics des Copropriétés des Résidence HERMITAGE et PANORAMA de désigner leurs représentants (un titulaire et un suppléant par copropriété) chargés de les représenter à l'Association Syndicale du Parc d'Entremont.

8. Information sur Centre Commercial / Dossier DULAKDIR

Voir compte rendu de l'Union des Syndicats.

9. Information sur le projet de construction crèche, périscolaire, ACPE

Voir compte rendu de l'Union des Syndicats.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures 10.

LE PRESIDENT

POUR LA STE CITYA ETIGE LOGEMENT

R.

LUTTENAUER

D. HERTH